



## Ordonnance de télécom CRTC 2023-207

Version PDF

Ottawa, le 13 juillet 2023

### Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
DMTS, une division de Bell Canada	AMT 88 Tarif général – Modifications concernant les intérêts sur les dépôts	23 juin 2023	13 juillet 2023
KMTS, une division de Bell Canada	AMT 99 Tarif général – Modifications concernant les intérêts sur les dépôts	23 juin 2023	13 juillet 2023
Télébec, Société en commandite	AMT 545 Tarif général – Modifications concernant les intérêts sur les dépôts	23 juin 2023	13 juillet 2023

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général